

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0025983

Muzgulu

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matriculé : 2195 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HACHIMI IDRISI Nezha

Date de naissance :

12/12/1951

Adresse :

Casablanca

Tél. : 06 61573620

Total des frais engagés : 1677

82 Dhs

Cadre réservé au Médecin

  
Dr. D. EL AMRAOUI  
Psychiatre  
Psychotérapeute  
39 Bd. Rahal El Meskini - Casablanca  
Tél: 05 22 30 66 62

Cachet du médecin :

Date de consultation :

04/10/22

Nom et prénom du malade :

HACHIMI IDRISI

Age : 61

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Troubles mentaux

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 04/10/22

Signature de l'adhérent(e) : H5



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/10/22	S		300,00	Dr. D. EL AHNACHE Psychiatre Psychotérapeute 39, Bd. Raha / El Meskini - Casa tel: 05 22 30 66 62

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>ALAOUEDILI Mostafa</b> <i>Pharmacie de Lorraine SARL</i> <i>52, Bd. Raffai El Hachemi - Casablanca</i> <i>Tél.: 0522 26 35 01 / 0522 22 27 56</i> <i>ICP : 00235701000094</i>	04/10/22	1377,80

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

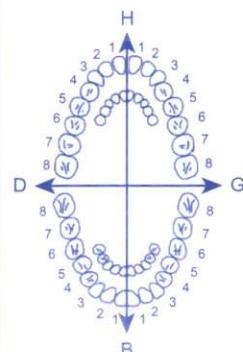
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **(Création, remont, adjonction)**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Driss El Amraoui

Psychiatre

Ancien Assistant. Spécialiste  
des Hôpitaux de France (Paris)  
Tél. : 05 22 30 66 62

الدكتور ادريس العمراوي

اختصاصي في الأمراض النفسية والعصبية  
طبيب إختصاصي مساعد سابقاً بمستشفيات  
فرنسا (باريس)  
الهاتف : 05 22 30 66 62

Casablanca, le .....

04/10/2022

الدار البيضاء، في

M<sup>2</sup> HACHINI IDRISI

NEZHA

53165

NS

-

genoplex 10

240,00 x 4

53166

NS

hyp-ati

10,40 x 4

53167

Nordaz 7,5

(1/2 - 1/2) - Abso:

53168

Alixian 50

NS

1 - at

27,00 x 5

ALAOUI FDH Mostafa  
Pharmacie de l'Ortoine SARL  
52, Bd. Rahal El Meskini - Casablanca  
Tél.: 0522 26 35 40 - 0522 22 27 56  
ICE : 00253670100094

Train - Dr

Dr. D. EL AMRAOUI  
Psychiatre  
Psychothérapeute  
39, Bd. Rahal El Meskini - Casablanca  
Tél: 05 22 30 66 62

1377,80

Traitement pour:

39, شارع رجال المسكيني - الطابق 4، شقة 8 (مصد) - الدار البيضاء أنفا

39, Bd. Rahal El Meskini, Apt N° 8 - 4<sup>eme</sup> étage (Ascenseur) - Casa - Anfa

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, Ql,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Seroplex 10mg cp sec b28  
P.P.V : 240,00 DH

6 118001 184989

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, Ql,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Seroplex 10mg cp sec b28  
P.P.V : 240,00 DH

6 118001 184989

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, Ql,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Seroplex 10mg cp sec b28  
P.P.V : 240,00 DH

6 118001 184989

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, Ql,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Seroplex 10mg cp sec b28  
P.P.V : 240,00 DH

6

118001 184989

19,40

19,40

19,40

19,40

LOT: 09922005  
PER: 01/2027  
PPV: 27,00 DH  
Boite de 20 gélules

LOT: 09922005  
PER: 01/2027  
PPV: 27,00 DH

Boite de 20 gélules

LOT: 09922005  
PER: 01/2027  
PPV: 27,00 DH

Boite de 20 gélules

LOT: 09922005  
PER: 01/2027  
PPV: 27,00 DH

Boite de 20 gélules

LOT: 09922005  
PER: 01/2027  
PPV: 27,00 DH

Boite de 20 gélules

PPV :  
LOT :  
PER :

45,00

PPV :  
LOT :  
PER : 45,00

PPV :  
LOT :  
PER :

45,00

PPV :  
LOT :  
PER :

45,00

10 PPV 25,20 DH  
LOT C561 PER 05/25  
comprimés  
gélules sécables